

Maison des Associations

63, avenue Pasteur

10000 Troyes

☎ 03-25-74-83-78

E-mail: comite@aubehandball.com

Objet : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 19 octobre 2017

Présents : CANRON Frédérique - DUTEURTRE Christiane - JAWORSKY Gérard - VERRIER Didier - HERVY Martine
- POMPONNE Sandrine - MOTTARD Marceline - RAGUET Nadine.

Excusés : LEVEQUE Christelle, VANDENBUSSCH Alan, FALLET Antoine, DELAINE Sylvie et JAWORSKY Danièle

Absents : DIETZ Arlène et DE ZUTTER Marie Joëlle

Invité : SOUPIROT Olivier

La séance est ouverte à 19 h.00.

Adoption Ordre du jour : Validé

Adoption du PV du CA du 30 Mai 2017 : Adopté

➤ Véhicule Comité :

Le BD a affiché sa préférence pour un véhicule utilitaire au lieu d'une berline ou d'un monospace 7 ou 9 places.

Différentes propositions ont été analysées (Location Longue Durée, Location avec Option d'Achat, contrat entretien, Assurances) pour les constructeurs Peugeot, Ford, Fiat ou Renault. Tous les véhicules sont prévus en Diesel.

Autres propositions du CA : demander d'autres devis avec un paiement comptant du véhicule suite à un prêt fédéral à taux zéro ; Gérard prendra contact avec la FFHB pour en connaître les conditions.

La prise de possession du véhicule doit être aussi rapide que possible (début décembre ou janvier au plus tard).

Tous les déplacements des administrateurs ou cadres intervenants pour le Comité, et mandaté par lui, devront utiliser ce véhicule (si disponible) : il ne sera pas remboursé de déplacement en cas d'utilisation d'un véhicule personnel.

➤ Frais de déplacement d'Olivier.

Une régularisation des frais de déplacement d'Olivier est à faire pour la période où il a utilisé son véhicule personnel pour ses déplacements professionnels. Le CDOS sera sollicité sur la méthode de calcul à appliquer. Cette régularisation devra être faite dès que possible.

➤ Bilan Financier 2016.

Le bilan financier 2016 n'a pas pu être présenté à la dernière AG de Villeneuve l'Archevêque. La seule régularisation de l'Expert-Comptable résulte de la prise en compte de ses frais d'intervention à inclure dans les écritures de 2016.

➤ Contrôle URSSAF

Une régularisation nous est demandée pour environ 400 € concernant les repas remboursés à Olivier qui sont soumis à cotisations pour partie ; ce redressement est réalisé sur les trois dernières années.

Désormais, les indemnités de repas seront intégrées directement dans son salaire.

Les repas pris à l'extérieur (entre 12h et 14h ou après 20h) feront l'objet d'une indemnité de 9 € non soumis à cotisation URSSAF.

Une date d'entretien individuel avec Olivier est fixée au 27 octobre pour faire l'analyse de son poste et revoir ses missions qui ont évoluées avec la nouvelle région.

➤ Emploi du Comité

Les missions d'Olivier sont à redéfinir : Olivier assure une partie administrative au détriment du technique depuis le départ d'Antonin.

Un appel sera fait auprès des clubs pour la mise en place d'un service civique pour assurer les missions suivantes : mise à jour du site Internet, activités administratives, désignation des arbitres, gestion du courrier, répondre au téléphone, établir le relationnel avec les clubs, les parents ... à raison d'une embauche pour 24 heures par semaine sur 10 mois.

Le Président est chargé de faire les démarches nécessaires pour ce dossier.

➤ Points techniques

• Arbitrage

Deux journées de formation, les 16 et 24 septembre, qui se sont bien déroulées avec au programme, les épreuves physiques et les tests écrits, même si ce n'est pas spécialement obligatoire dans les Comités.

Une prochaine réunion aura lieu le 27 octobre.

Les cadres intervenants auprès des JAJ sont Antonin et Benjamin, plus Naffi (à confirmer). Sophie Levêque assurera les formations JA et sera accompagnée dans les suivis par Cyrille Rouze (RSJH), Juge Supérieur Territorial.

Des difficultés pour le responsable de la CDA pour les désignations, Didier n'ayant pas accès aux nouveaux championnats interdépartementaux.

Le tableau d'indemnisation des arbitres sera refait pour correspondre aux catégories et non aux temps de jeu.

Les arbitrages des championnats interdépartementaux sont à régler directement par les clubs ; il est aussi précisé qu'il n'y a pas de péréquation à l'issue de la phase de ces championnats. Le Comité n'a pas connaissance de cette mesure. Il convient de retrouver le mail concernant ce point particulier.

Une formation d'arbitres est mise en place avec Sophie, suivie d'un examen début décembre.

• Organisation des Compétitions

Gérard a rencontré Agnès concernant la présidence de la COC pour définir les missions d'un poste de présidence de la COC. Agnès souhaite encore réfléchir.

En cas de non réponse, d'autres pistes seront ouvertes.

➤ Equipe Technique Départementale

• Réunion Clubs : quatre clubs ont déjà été rencontrés.

Brienne/Bar Sur Aube, le 11 juillet : Les deux clubs ont déjà bien avancé sur leurs réflexions ; reste à formaliser ce ou ces projets également avec Montier en Der.

Vallée de la Vanne, le 13 juillet : équipe dirigeante motivée et nouvelle ; le projet club est là-aussi à définir (besoins, moyens, ...) ; un modèle de projet club leur a été adressé en septembre. Des soucis à tous les niveaux sont à résoudre (nbre de jeunes, entraîneurs, arbitres, et salles ...).

Nogent sur Seine, le 4 septembre : tous les acteurs intéressés par la démarche étaient présents autour de la table ; le club a déjà réfléchi sur son développement, mais le projet reste à formaliser pour mieux avancer. Ils ont besoin d'aides pour les entraînements et les formations.

Bar sur Seine : nous devions y aller le 16 octobre, mais un aléa à empêcher ce déplacement.

En conclusion : les réunions ont permis de nombreux échanges, mais nous regrettons le peu de retour des clubs suite à ces réunions. La conjoncture ayant changé, il sera de plus en plus difficile pour les clubs de proposer des projets ambitieux notamment sans les emplois aidés.

Un point d'étape devra être fait avec les clubs en janvier

• Réunion des Présidents de clubs

La prochaine réunion des Présidents de Clubs est prévue le 9 ou 16 novembre selon la disponibilité de l'intervenant, M. Bruno Tschann, salarié du Grand Est en charge notamment de Gesthand ; nous évoquerons ensemble les points relatifs à l'utilisation de Gesthand ainsi que la nouvelle messagerie fédérale.

Cette réunion devrait se dérouler à la Maison des Activités Associatives Robert Schuman.

• Prévisions des stages :

Toussaint : du 24 au 26 octobre 2017

Garçons : toujours pas d'hébergement disponible. Le stage se déroule au Cosec 3 et les repas seront pris au Centre Sportif de l'Aube.

Filles : 3 regroupements en soirée à Rosières de 18h à 20h.

Février : du 26 au 28 février 2018

Le stage regroupera 45 enfants à la Résidence du lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père.

Pour les deux nuits et cinq repas, le coût du stage revient à 36 € par enfant : il sera demandé une participation des familles à hauteur de 10 € par enfant.

Le 2^{ème} tour des inter-comités Région est prévu le 11 mars 2018.

Pâques : du 2 au 4 mai 2018

Le stage est prévu au centre sportif de l'Aube pour 45 enfants.

Le tarif est un peu moins élevé à 28€ : il sera également demandé une participation de 10 € par enfant.

- Cadres équipes départementales

Sélections départementales (2004-2005):

Masculins : Olivier et Agnès

Féminines : Cathy et Antonin (ou Benjamin)

Pouponnière (2005-2006):

Il est proposé que des stages de formation soient organisés pour les joueurs plus jeune pour mieux les préparer pour les inter-comités de la saison suivante.

Suite à la demande de l'ETD, quatre techniciens ont répondu favorablement pour s'occuper de la pouponnière. Sont donc validés :

pour les garçons : Valentina Ermolenko et Stéphane Kanlaya

pour les filles : Ema Canaud et François Diop.

- Inter-comités :

1^{er} tour régional prévus les 2 et 3 décembre 2017 :

à Mulhouse pour les garçons

à Carignan pour les filles

où tous les comités sont regroupés.

Des devis pour des déplacements en bus sont à demander ; voir avec la Marne pour les prendre au passage ainsi que la Hte Marne pour se rendre à Mulhouse.

Cathy Mayayo dont l'équipe joue en N3 le samedi soir vers Nancy, sera remplacée par Antoine le samedi ; son déplacement pour le dimanche se fera avec le véhicule du Comité (si celui-ci est opérationnel).

Cathy a proposé une organisation des stages du Comité. Après avis du CA, Olivier décidera, avec l'ETD, des modes d'organisation des CPS en y intégrant notamment la « pouponnière ».

➤ A venir

- Mondial Féminin 2017 :

La phase de qualification avec l'Equipe de France se déroulera à Trèves le dimanche 3 Décembre 2017.

La Ligue Grand Est nous propose 15 places pour nos clubs ; la demande faite aux clubs n'a pas pris preneur.

Il est proposé de les offrir à Arcis qui souvent organise des déplacements de ce type.

- Euro Féminin 2018 en France

Des animations seront à organiser durant l'été 2018 dans les différents comités.


➤ Questions diverses.

Une demande de remboursement de frais de déplacements nous est parvenue pour une intervention de Cathy Marchal à ARCIS dans le cadre de l'UNSS ; le CA considère que le Comité n'a pas à régler les frais de déplacement pour des interventions UNSS dans la mesure où la mission n'a pas été mandatée par le Comité ; la Ligue prenant en charge les heures d'interventions, les frais de déplacements devraient aussi être pris en charge par la Ligue et non par le Comité : il ne souhaite donner pas une suite favorable à cette demande.

La séance est levée à 21h55,

La secrétaire Générale

Christiane DUTEURTRE

Le Président

Gérard JAWORSKY.